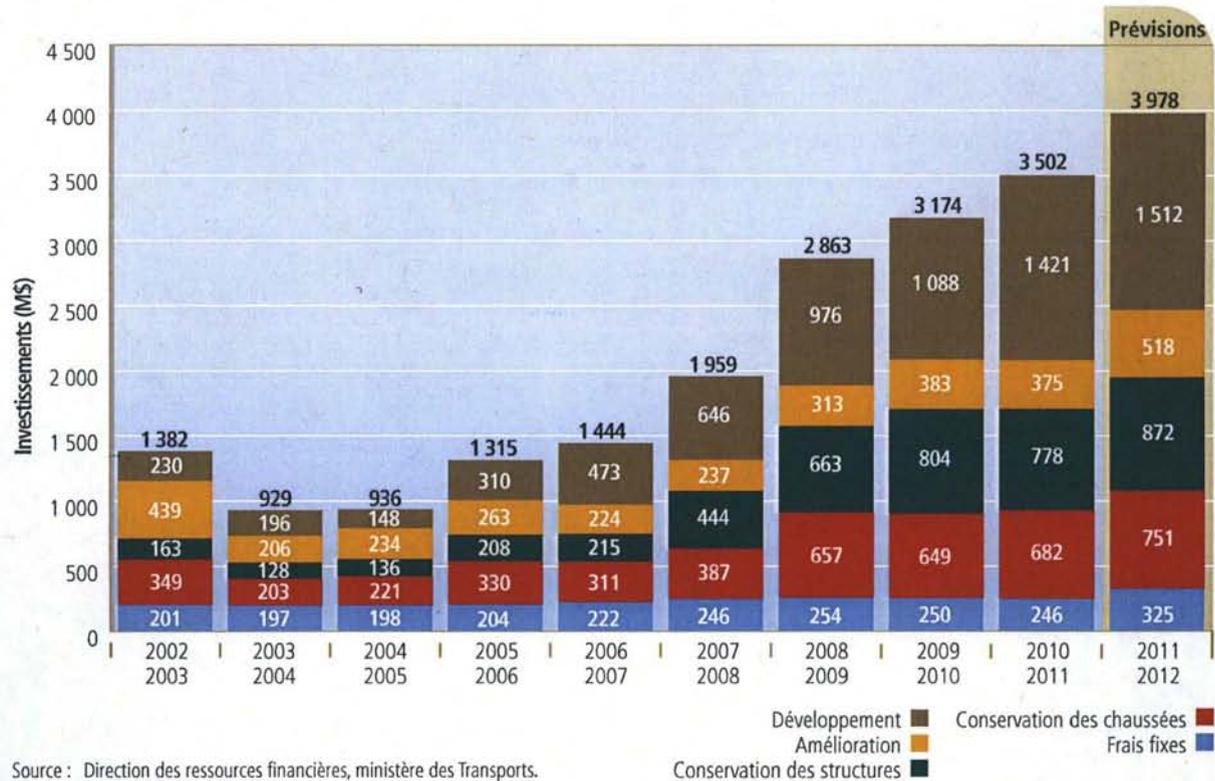


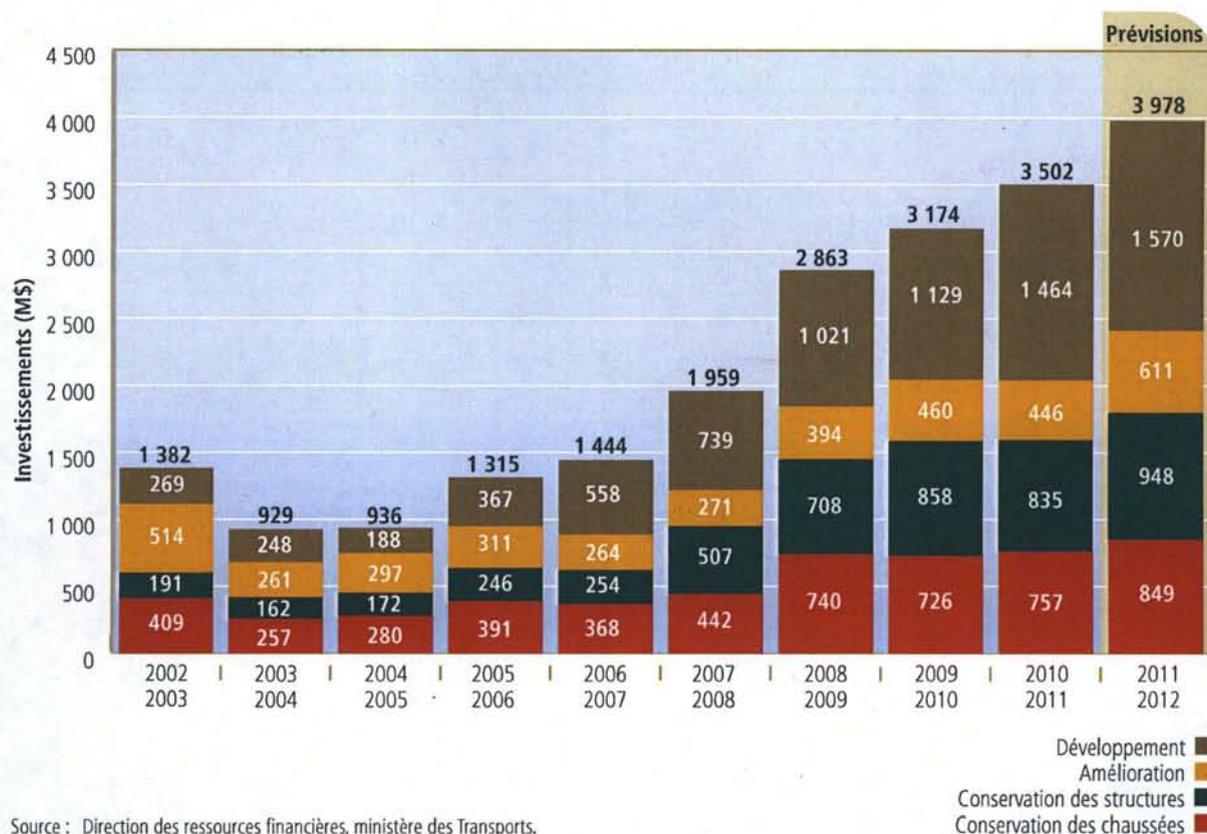
## Volet routier du FORT

### Évolution des investissements routiers au FORT (M\$)



- Axes d'intervention du volet routier du FORT :
  - conservation des chaussées et des autres éléments;
  - conservation des structures (incluant les ponts situés sur le réseau municipal);
  - amélioration du réseau routier;
  - développement du réseau routier;
  - frais fixes :
    - rémunération
    - travaux en régie
    - travaux de planification
    - frais de financement temporaires
    - frais administratifs.
- Les montants inscrits aux quatre axes d'interventions incluent les éléments suivants :
  - travaux;
  - activités connexes :
    - honoraires professionnels;
    - déplacement de services publics;
    - acquisitions immobilières.
- À partir de 2005-2006 : inclut les contributions des partenaires aux projets du ministère des Transports.
- À partir de 2010-2011, le FORT a remplacé le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR).

### Évolution des investissements routiers au FORT – avec frais fixes répartis (M \$)



Source : Direction des ressources financières, ministère des Transports.

Présentation des budgets comprenant les frais fixes répartis par axe d'intervention; forme semblable à celle des annonces de la programmation.

À partir de 2005-2006 : inclut les contributions des partenaires aux projets du ministère des Transports.

À partir de 2010-2011, le FORT a remplacé le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR).